

Le jardin de Talcy obtient le label « Jardin remarquable »

Délivré par le ministère de la Culture, le prestigieux label d'État répond au souhait de faire connaître et de valoriser des parcs et jardins ouverts au public et particulièrement bien entretenus.

Pour Martine Royer Valentin, son administratrice, et l'équipe des jardiniers du château de Talcy, cette attribution récompense deux années de concertation, de recherches et d'études pour rendre au jardin sa splendeur du XVIII^e siècle tout en l'adaptant aux périls climatiques de notre temps.

Julien Taulard, chef jardinier des châteaux de Châteaudun, Fougères-sur-Bièvre et Talcy, nous en fait le récit.



Propos recueillis par **VINCENT FREYLIN**, chef de projet éditorial, responsable de la communication interne

Monuments nationaux, le magazine : quels sont les indicateurs qui permettent de guider la commission chargée de délivrer ce label ?

Julien Taulard : L'objectif est vraiment de distinguer un jardin par des intérêts particuliers, qu'ils soient botaniques, culturels, historiques, architecturaux ou encore sur sa gestion ou la biodiversité. Tous les éléments remarquables entrent en jeu d'où le nom de ce label. Tout cela est noté par une commission composée de personnes de la direction des Affaires culturelles (Drac), de la région et de la territoriale, de personnes privées dont la propriété possède ce label, d'architectes et de botanistes qui se déplacent sur le terrain avant la prise de décision.

M. N. : D'où est parti ce désir d'obtenir le label ?

J. T. : Il y a deux ans, Mme Royer Valentin, en poste depuis 2019, nous a donné ce but à atteindre : retrouver le label perdu en

2011. Nous avons alors mené en interne une réflexion sur les priorités à mettre en place. La finalité était de valoriser et redonner un sens à chaque espace, une âme et une harmonie à ce lieu historique. C'est ce qu'il manquait. Nous avions comme contraintes, tout d'abord, l'effectif avec un maximum de trois jardiniers, le budget alloué au service jardin et le respect de son passé. Talcy a une histoire forte qui a été prise en compte pour le label. Nous parlons beaucoup du XVI^e siècle, époque où Bernard Salviati crée cette maison forte. Mais l'âge d'or du jardin remonte au XVIII^e siècle. Cela a pesé dans sa structure et le choix des végétaux, tout comme devant le jury.

M. N. : Sur quoi vous êtes-vous basés pour restituer le jardin du XVIII^e siècle ?

J. T. : Pour ce volet plus historique, nous disposons d'écrits en interne et des travaux d'une historienne, Mme Méha, ainsi que d'un dossier d'archives compilées

Page de gauche : vue du jardin avec, au premier plan, le verger palissé et en toile de fond le pigeonnier et la tour-porche du château de Talcy.

Le label « Jardin remarquable »

Jardin remarquable Mis en place en 2004, le label « Jardin remarquable » distingue des jardins et des parcs présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique, qu'ils soient publics ou privés. Ce label de qualité est attribué par le ministère de la Culture pour une durée de cinq ans renouvelable. Il donne lieu à des avantages divers et notamment à une signalisation routes et autoroutes, selon le même processus que les édifices protégés au titre des monuments historiques.

L'équipe de jardiniers du château de Talcy

- Emmanuel Rodriguez
- François-Xavier Mallet
- Pierre Arnould Lombard
- Karine Quartier (vacataire)

par les Amis du moulin et du château de Talcy. On y a retrouvé des points clés, par exemple, la présence d'animaux mis à paître dans les allées. Concernant les plantations, des variétés étaient connues. Que ce soit dans le verger palissé avec les fruitiers dont certaines espèces étaient déjà utilisées au XVIII^e siècle, de même pour la partie potagère avec des variétés notées. Nous avons fait des recherches sur des végétaux et des légumes anciens. Il s'agissait d'essayer d'être au plus proche de l'histoire tout en respectant le changement climatique – une donnée qui entre en compte dans l'évaluation faite par le jury du label. Les plantes adaptables ont été conservées, celles qui ne l'étaient pas ont été remplacées par d'autres supportant mieux la sécheresse.

M. N. : De quelle façon avez-vous pensé et organisé le jardin ?

J. T. : À partir de là, nous avons étudié la valorisation du fleurissement tout au long de la perspective principale, depuis la cour jusqu'au bois. Des plantes résistantes avec une floraison étalée ont été choisies. Des bulbes qui fleurissent dès le début de l'année, en février-mars et ensuite des vivaces et des plantes annuelles, qui s'épanouissent jusqu'à l'automne. Cela pour que les visiteurs puissent être bien accueillis tout au long de l'année. Chaque espace a été revalorisé. Certains n'étaient pas véritablement exploités, restés soit en pelouse, soit en friche. Nous leur avons donné un sens par zone. Un autre objectif fut de rendre ses fonctions nourricières et ornementales à ce jardin. Nous avons ainsi remis en place un potager, composé un carré de plantes aromatiques, un autre de cucurbitacées, etc. afin que chacun soit exploité tout en créant toujours un lien avec le XVIII^e siècle et en recherchant une harmonie globale. Autre point vraiment fort : la gestion diffé-

renciée avec des prairies fleuries en faveur de la faune et de la flore sauvages, des insectes auxiliaires et des pollinisateurs. Il ne faut pas oublier que le jardin de Talcy a cette caractéristique d'être un jardin régulier dans un cadre champêtre. La replantation a été l'une de nos préoccupations. Il y avait, notamment, de nombreux manques dans le verger palissé. Celui-ci a été entièrement replanté, de même que tous les alignements de fruitiers. Nous avons aussi planté un grand nombre d'arbres. Nous continuons d'ailleurs à le faire pour des questions d'ombre. Nous voulions demeurer proches de la nature. C'est pour moi l'âme de ce jardin.

M. N. : Repenser un jardin, n'est-ce pas aussi revoir les méthodes de travail, les outils ?

J. T. : Bien sûr. Avec la volonté de réintroduire la vie dans ce lieu, il nous fallait trouver une autre façon de travailler, mais également des outils adaptés. En lien avec les jardiniers, nous avons réfléchi à de nouvelles méthodes. Le but étant de leur donner les bons outils, ergonomiques et efficaces afin qu'ils ne perdent pas de temps et que cela ne soit pas pénible pour eux. J'ai demandé, par exemple, l'acquisition d'une herse mécanique pour le désherbage. Nous avons aussi considérablement amélioré le système d'arrosage devenu caduc en le diversifiant et en l'adaptant à chaque espace. Ont été mis en place différents types d'arrosages, manuels, par aspersion ou à l'aide de tuyaux microporeux.

M. N. : Étiez-vous seul pour conduire un tel chantier ?

J. T. : Non, évidemment ! Je me suis appuyé sur les experts jardins de la direction de la conservation des monuments et des collections, Laurent Mortier et Sébastien Ciret, sur Solenne Blondet, conservatrice des monuments nationaux et sur l'Asso-



Le projet a bénéficié du soutien attribué par la Fondation Crédit Agricole Pays de France dans le cadre de son premier appel à projets dédié à la préservation du patrimoine naturel. « Ensemble, préservons le patrimoine naturel de nos territoires ».

ciation des parcs et jardins de la région Centre-Val de Loire. Les jardiniers du domaine ont joué le rôle principal. Ils sont sur le terrain et l'obtention du label leur doit beaucoup. Je les consultais régulièrement avant toute prise de décision sur les différents sujets. Enfin, Mme Royer Valentin, qui nous a sans relâche soutenus jusqu'à l'obtention de ce label dont nous pouvons être fiers. Cette réussite est un vrai travail d'équipe, et en peu de temps, deux années seulement ! ■

Ci-dessus : le château de Talcy depuis la perspective fleurie traversant le jardin.

« Dès mon arrivée à Talcy, la reconquête du label a été primordiale pour ces 7 hectares, proches de la Loire, mais inscrits dans un territoire rural un peu à l'écart des grands itinéraires. Cette reconnaissance devrait permettre à ce jardin – et au château dont il est le prolongement – d'attirer davantage de visiteurs cherchant quiétude et poésie. Ici, on ne parle pas de terre argileuse et collante, on la dit riche, généreuse, « amoureuse », une incitation à préserver et transmettre sa fonction avant tout nourricière. »

Martine Royer Valentin, *administratrice des châteaux de Châteaudun, Fougères-sur-Bièvre et Talcy*